



Tables des matières

Avant propos

Introduction 1

1^{ère} PARTIE : Les aides à l'emploi (non liées à la conclusion d'un contrat particulier) 3

1. L'aide dégressive à l'employeur (ADE)..... 4

1.1. Conditions d'attribution..... 4

1.1.1. Allocataires concernés 4

1.1.2. Employeurs éligibles..... 4

1.1.3. Caractéristiques de l'emploi..... 4

1.2. Formalités 5

1.3. Montant de l'aide 5

2. La réduction générale de cotisations patronales de Sécurité sociale.. 7

2.1. Qu'est-ce que c'est ? 7

2.2. Qui peut bénéficier de cette réduction ? 7

2.3. Quels salariés sont concernés ?..... 8

2.4. Quelles cotisations sont visées ? 8

2.5. Comment calculer cette réduction ? 8

2.5.1. La formule applicable 8

2.5.2. Règles de réduction spécifique pour certains salariés..... 11

2.5.3. Cumul avec d'autres allègements 11

3. Exonération applicable dans les zones de redynamisation urbaine (ZRU) et de revitalisation rurale (ZRR)..... 13

3.1. ZRU et ZRR : qu'est-ce que c'est ? 13

3.2. Qui peut bénéficier de l'exonération ? 14

3.3. Les conditions pour bénéficier du dispositif d'exonération..... 15

3.3.1. Les salariés concernés 15

3.3.2. Le lieu de l'embauche..... 15

3.3.3. Conditions relatives à l'entreprise..... 15



3.4.	Les modalités de l'exonération	16
3.4.1.	Les cotisations concernées	16
3.4.2.	Un plafond	16
3.4.3.	Durée de l'exonération	17
3.4.4.	Cumul de l'exonération avec d'autres dispositifs.	17
4.	Exonération applicable dans les zones franches urbaines	18
4.1.	Qu'est-ce qu'une ZFU ?	18
4.2.	Qui peut bénéficier de l'exonération ZFU ?	19
4.2.1.	Quels types d'entreprise ?	19
4.2.2.	Entreprise d'au plus 50 salariés	19
4.2.3.	Etablissement présentant une réalité économique.	20
4.2.4.	Un droit à exonération sous conditions	20
4.2.5.	Comment en bénéficier ?	22
4.3.	Les salariés concernés par l'exonération.	22
4.4.	Modalités de l'exonération	23
4.4.1.	Sur quelles cotisations porte l'exonération ?	23
4.4.2.	Comment se calcule l'exonération	23
4.4.3.	Portée de l'exonération.	24
4.4.4.	Les conditions relatives à l'emploi de résidents.	24
4.4.5.	Durée de l'exonération	26
4.5.	Règles de non-cumul	26
5.	Le chèque-emploi pour les TPE.	28
5.1.	À quoi ça sert ?	28
5.1.1.	Il vous permet de vous acquitter de vos obligations administratives.	28
5.1.2.	Il vous permet également de rémunérer	28
5.2.	Qui peut l'utiliser ?	29
5.3.	Comment adhérer au service ?	30
5.4.	Comment l'utiliser ?	30
5.4.1.	Le volet d'identification du salarié.	30
5.4.2.	Le volet social.	31
5.4.3.	Le rôle du centre national de traitement du chèque-emploi.	31
5.4.4.	Le paiement des cotisations et contributions.	32

2^{ème} PARTIE : Les contrats de travail aidés 33**Pour chaque contrat étudié, la présentation suivante a été adaptée :**

1. Objet du contrat
2. Vos obligations
3. Conclusion d'une convention publique ?
4. Qui pouvez-vous recruter ?
5. Quelle(s) condition(s) devez-vous remplir ?
6. Quelle rémunération verser ?
7. Régime du contrat de travail
8. Statut du salarié
9. Rupture du contrat
10. Détermination de l'effectif
11. Aides financières

1. Le contrat d'apprentissage	38
2. Le contrat de professionnalisation.....	45
3. Le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes dans les entreprises (SEJE).....	52
4. Le contrat initiative-emploi (CIE).....	56
5. Le contrat insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA).....	61
6. Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE).....	66
7. Le contrat d'avenir	72



3 ^{ème} PARTIE : Le « contrat » de stage	80
1. Objet du contrat de stage	81
2. Il y a stage et... stage !	82
3. Régime juridique de la convention de stage	83
3.1. Une convention de stage écrite est désormais obligatoire	83
3.2. La durée du stage	84
3.3. Droits et obligations des parties à la convention de stage	84
3.4. La gratification	85
3.5. Stage et protection contre le risque d'accident du travail	85
4. Franchise de cotisations sociales	87
5. Régime fiscal de la gratification	89
4 ^{ème} PARTIE : Les aides à l'embauche des travailleurs handicapés.....	90
1. Les incitations publiques à l'embauche des travailleurs handicapés. .	91
1.1. Les aides à tout employeur.....	91
1.1.1. Prime à l'insertion de 1 600 € (CDI ou CDD d'au moins douze mois)	91
1.1.2. Prime à l'embauche de 3 050 € (contrat d'apprentissage)	92
1.1.3. Crédit d'impôt de 2 200 € en embauche (contrat d'apprentissage)	92
1.1.4. Handicap et contrat de professionnalisation	92
1.2. Les aides attribuées uniquement aux entreprises soumises à l'obligation d'emploi	93
1.2.1. Aide de l'État à l'aménagement des postes de travail	93
1.2.2. Aide pour frais supplémentaires d'encadrement	93
2. Les aides spécifiques Agefiph.....	94
2.1. Les aides techniques et humaines	94
2.1.1. Quelles aides ?	94
2.1.2. Qui peut en bénéficier ?	95
2.1.3. Comment en bénéficier ?	95



2.2.	La prime à l'insertion versée par l'Agefiph	95
2.2.1.	Quelle aide ?	95
2.2.2.	Qui peut en bénéficier ?	95
2.2.3.	Où déposer votre demande ?	95
2.3.	Les aides Agefiph au contrat de professionnalisation	96
2.3.1.	Quelle aide ?	96
2.3.2.	Qui peut en bénéficier ?	97
2.3.3.	Où déposer votre demande ?	97
2.4.	Les aides Agefiph à l'apprentissage	97
2.4.1.	Quelle aide ?	97
2.4.2.	Qui peut en bénéficier ?	98
2.4.3.	Où déposer votre demande ?	98
2.5.	L'aide Agefiph au tutorat	98
2.5.1.	Quelle aide ?	98
2.5.2.	Qui peut en bénéficier ?	99
2.5.3.	Où déposer votre demande ?	99
2.6.	L'aide Agefiph à l'accessibilité des situations de travail	99
2.6.1.	Quelle aide ?	99
2.6.2.	Qui peut en bénéficier ?	99
2.6.3.	Où déposer votre demande ?	100
2.7.	De nouvelles aides	101
2.7.1.	Une prime initiative emploi (PIE)	101
2.7.2.	Une nouvelle aide, proposée de novembre 2007 jusqu'en 2010	102
2.7.3.	Une troisième aide vise à pérenniser l'insertion professionnelle des salariés handicapés	102

LES AIDES À L'EMPLOI : TABLEAU SYNOPTIQUE

LES SITES INTERNET UTILES

LEXIQUE

DOCUMENTS ANNEXES